



Paris le 24 juin 2025



Société  
des Grands  
Projets

Enlarge  
your  
Paris

Publication de la carte

## Le Grand Paris des continuités

Une vision à l'horizon de la mise en service du Grand Paris Express

### Une carte inédite pour reconnecter la ville à ses espaces naturels grâce au Grand Paris Express

L'Institut Paris Région, la Société des grands projets et Enlarge Your Paris dévoilent aujourd'hui **Le Grand Paris des continuités**, carte prospective qui imagine, à l'horizon 2035, **un réseau de 2 145 km de continuités piétonnes, cyclables et écologiques** reliant les gares du Grand Paris Express aux principaux espaces naturels, culturels et de loisirs du territoire francilien.

Cette carte s'appuie sur les trames vertes et bleues existantes ou en projet pour **favoriser la marche, le vélo et la reconnexion à la nature**. Elle trace une vision du Grand Paris de demain : un territoire plus respirable, plus agréable à vivre, où les mobilités actives deviennent le lien entre la ville et ses patrimoines naturels.

Le Grand Paris Express va redessiner durablement les mobilités franciliennes. **Cette carte propose de prolonger l'impact du métro au-delà des gares**, en imaginant un maillage métropolitain adapté aux enjeux climatiques, sanitaires et sociaux, pour les trajets du quotidien comme pour les balades du week-end.

Elle s'inscrit dans une dynamique de coopération entre acteurs publics, collectivités et société civile, en complément des schémas cyclables et des démarches de pôles d'échanges.

### Le Grand Paris Express, levier d'une métropole marchable et cyclable

L'Enquête régionale sur la mobilité des franciliens (IPR 2024), souligne que la marche est le principal mode d'accès aux gares de première couronne francilienne avec une part modale de 60%, un taux qui peut monter à 80% dans certaines communes de la Métropole du Grand Paris. La marche est donc un vecteur essentiel du rayonnement du GPE et du développement et de l'attractivité des quartiers de gare.

A l'horizon 2030, l'ensemble de la Métropole sera à moins de 10 minutes à vélo d'une gare ou d'une station de métro. Pour concrétiser ce formidable potentiel d'intermodalité vélo-métro, il est essentiel de collaborer avec les collectivités et les associations d'usagers afin de réaliser des itinéraires de rabattement et de diffusion grâce à des aménagements cyclables qualitatifs dans un rayon de 2 à 3 km autour des gares.

### L'exemple la ligne 16

La ligne 16 du GPE traversera une série de parcs urbains et d'espaces naturels en Seine-Saint-Denis, dont les Parcs Georges Valbon, de la Pouderie, du Sausset, la forêt de Bondy ou les berges du Canal de l'Ourcq, les berges de la Marne, révélant un patrimoine à portée de pas ou de tour de roue.

Ces grands parcs qui ont souvent été pensés pour un accès automobile à leur création deviendront désormais accessibles au plus grand nombre avec l'arrivée de la ligne 16.

[La carte à consulter ICI](#)

Contact presse : Sandrine Kocki 01 77 49 75 78 / 06 07 05 92 20

[www.institutparisregion.fr](http://www.institutparisregion.fr)



**A propos de L'Institut Paris Region**

L'Institut Paris Region est la plus grande et la plus ancienne agence française d'urbanisme, d'étude et de prospective, qui accompagne les collectivités franciliennes dans la mise en œuvre de politiques publiques adaptées aux enjeux du territoire.